

27-30 NOVEMBRE 2023

LUSAKA, ZAMBIE



# 3<sup>E</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA SANTÉ PUBLIQUE EN AFRIQUE

BRISER LES BARRIÈRES: LE REPOSITIONNEMENT DE L'AFRIQUE DANS L'ARCHITECTURE MONDIALE DE LA SANTÉ

## Présentation de la soumission d'événements parallèles de la CPHIA 2023

La 3<sup>e</sup> Conférence internationale sur la santé publique en Afrique (CPHIA 2023) qui se tiendra du 27 au 30 novembre à Lusaka, en Zambie, ouvre actuellement les demandes d'organisation d'événements parallèles. La conférence de cette année, qui aura lieu au Mulungushi International Conference Center, examinera les moyens dont dispose le continent pour stimuler l'innovation et la recherche scientifique en vue de créer de nouvelles connaissances et des produits de santé révolutionnaires.

Après le succès de la CPHIA 2022, comptant plus de 50 événements en présentiel et en ligne, des partenaires seront invités à organiser des événements parallèles officiels de la CPHIA 2023. Ces événements auront pour but d'élargir les débats ayant lieu durant la conférence, en présentant les meilleures pratiques, en favorisant le partage de connaissances et en encourageant la collaboration entre parties prenantes. Les organisations du domaine de la santé publique sont invitées à déposer leur demande. Ces demandes doivent s'inscrire dans la lignée du Nouvel ordre de santé publique du CDC Afrique traitant de sujets tels que la préparation et la réponse aux situations d'urgence, la recherche et le développement, l'innovation, la production locale, la couverture sanitaire universelle, la santé et le leadership des femmes, la mobilisation de la société civile et des jeunes, la participation du secteur privé, les partenariats, les maladies infectieuses, entre autres.

Veillez consulter les instructions ci-dessous pour connaître les modalités de soumission d'une proposition d'évènement parallèle.

**L'appel à propositions prend fin le vendredi 11 août : Veuillez remplir et envoyer le [formulaire de demande](#) avant 23h59 CAT/21h59 UTC.**

**Date de notification : les organisateurs seront informés du statut de leur proposition d'évènement parallèle le vendredi 1er septembre 2023.**

Si elle a été retenue, l'équipe de la CPHIA 2023 vous aidera à trouver un créneau horaire et un lieu, ainsi qu'à vous rapprocher de l'équipe logistique pour proposer d'autres services, si nécessaire.

## Instructions relatives au dépôt de demande

Les organisateurs doivent présenter une thématique claire de leur évènement, cadrant avec la vision d'un Nouvel ordre de santé publique du CDC Afrique. Ils doivent également s'efforcer de réunir un groupe diversifié d'intervenants et de respecter un juste équilibre en matière de parité hommes-femmes et de représentation géographique.

Un nombre limité d'événements parallèles peuvent être organisés sur le lieu de la conférence. Nous essaierons d'accueillir le plus grand nombre possible. La sélection des événements parallèles se fera sur une base compétitive.

Les organisateurs d'événements parallèles sont encouragés à envisager une collaboration avec d'autres organisations dont les thèmes se recoupent. De même, veuillez indiquer dans le formulaire si vous acceptez de vous associer à d'autres demandeurs proposant un évènement parallèle similaire.



Organisé par :



Les organisateurs d'événements parallèles sont tenus d'être présents à la conférence et de promouvoir l'événement via leur réseau. Toute promotion d'événements parallèles et gestion des participants relèvent également de la responsabilité des organisateurs desdits événements parallèles.

Les événements parallèles se tiendront le **27 novembre**, avec quelques événements parallèles supplémentaires en matinée ou en soirée du **28 au 30 novembre**, sur demande.

Les propositions d'événements parallèles virtuels seront également examinées. Veuillez indiquer dans le formulaire si vous souhaitez organiser votre événement parallèle en ligne. Les organisateurs d'événements parallèles virtuels seront responsables de la logistique, de la promotion et de la gestion des participants. Les événements parallèles virtuels auront lieu uniquement le **27 novembre**.

## Conditions de demande

Votre demande d'organisation d'un événement parallèle doit inclure ce qui suit :

- le titre de l'événement parallèle proposé ;
- une description de l'événement proposé et de son lien avec la vision du Nouvel ordre de santé publique du CDC Afrique (**250 mots maximum**) ;
- les résultats souhaités de la session (**100 mots maximum**) ;
- le nombre d'invités attendus.

Veuillez noter que les soumissions dépassant la limite de mots ne seront pas examinées.

## Forfaits événements parallèles

Les frais d'inscription d'un événement parallèle de la CPHIA 2023 s'élèvent à 2 000 USD. Des services supplémentaires sont disponibles moyennant un supplément. Par ailleurs, un service de restauration peut être assuré séparément. Veuillez préciser dans le formulaire les services supplémentaires nécessaires pour votre événement parallèle.

Afin de mieux répondre à vos besoins, veuillez indiquer le forfait souhaité pour votre événement, ainsi que tout autre service supplémentaire autre que ce qui est proposé ci-dessous.

### Forfait 1 : (2 000 USD)

- Salle avec une capacité et des sièges pouvant accueillir le nombre de participants anticipé.
- Bouteilles d'eau, stylos et blocs-notes pour le nombre de participants anticipé.
- Système audio et visuel, notamment deux microphones et un accès au WIFI.
- Assistance technique, si nécessaire.
- Services de traduction dans les langues de l'UA.
- Annulation d'inscription pour une personne (point de contact principal de l'événement parallèle).
- Citation de l'événement parallèle sur le site Internet de la CPHIA 2023 dans le programme des événements parallèles officiels.

### Forfait 2 : (4 000 USD)

Tous les services du forfait 1 plus ce qui suit :

- Enregistrement de l'événement.
- Diffusion en direct sur Internet (live streaming) de l'événement.
- Participation virtuelle des intervenants invités.
- Plus de deux microphones.
- Promotion à l'avance de l'événement parallèle sur les canaux de la CPHIA, notamment jusqu'à 4 publications sur Twitter, IG et LinkedIn (calendrier et contenu à fixer en collaboration avec l'équipe de planification de la conférence).